



Fondation d'entreprise  
AG2R LA MONDIALE

# Recueil des projets 2019

Soutenus par la Fondation d'entreprise  
AG2R LA MONDIALE  
Thématique : Éducation



# Autonomie par l'éducation



Delphine Lалу  
Secrétaire générale de la Fondation

**Fondé dans un objectif de solidarité et de prévoyance,** AG2R LA MONDIALE, l'un des premiers groupes d'assurance de protection sociétale et patrimoniale français, allie performance économique et engagement sociétal. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé et dépendance, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel de ses ressortissants. AG2R LA MONDIALE est gouverné selon les principes du paritarisme et du mutualisme.

Créée en 2004 puis prorogée à deux reprises en 2010 et en 2013, la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE intervient dans le domaine de l'intérêt général en complément de l'action publique et associative.

Elle a pour vocation de « contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie » qu'elle traduit en quatre orientations prioritaires :

- Orientation 1 : autonomie par l'éducation ;
- Orientation 2 : autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat ;
- Orientation 3 : solidarité entre les générations ;
- Orientation 4 : bien vieillir.

Dotée d'un budget de 6 millions d'euros pour 6 ans, la Fondation finance des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes à but non lucratif ou dont la lucrativité est strictement limitée et réglementée.

Elle organise ses interventions selon quatre axes de travail transverses qui s'appliquent aux orientations définies ci-dessus :

- Axe 1 : identification, financement et accompagnement à la réalisation d'une expérimentation sur 6 ans (projet ou programme phare) ;
- Axe 2 : repérage et financement d'une diversité de projets dans le champ éducatif répondant aux priorités définies par la Fondation (conventions pluriannuelles) ;
- Axe 3 : coopération avec d'autres acteurs (États, collectivités, associations, fondations) pour partager des réflexions et des bonnes pratiques ;
- Axe 4 : méthode pour apprécier les effets de son action dans la durée.

L'autonomie par l'éducation constitue la première des trois orientations prioritaires de la Fondation. En matière éducative, les réflexions et travaux sont centrés sur l'école primaire. Ils poursuivent comme ambition de « prévenir l'échec scolaire, et d'y remédier, dès le plus jeune âge », l'idée sous-jacente étant qu'il convient d'attaquer la problématique du décrochage scolaire à sa source, dès l'école primaire, voire déjà en maternelle.

Pour bien définir le cadre de ses interventions, la Fondation a suivi une méthode en trois temps : une équipe coordonnée par Florence Castera et Graziella Niang a été mandatée pour réaliser un état des lieux critique des dispositifs français existants.

Parallèlement, une revue de la littérature internationale des pratiques de « remédiation » a été réalisée par le Bureau d'Ingénierie en Education et en Formation (BIEF). Ce recensement complet, et les recommandations des experts, ont ensuite été présentés et soumis au débat des Administrateurs. Un plan d'action sur 6 ans a été adopté sous le pilotage de Claude Thélot, Administrateur et chef de file Éducation de la Fondation.

Deux décisions majeures ont été prises par le Conseil d'administration pour la période 2014-2019 :

- impulser un projet d'intervention, dit « projet phare », en vue d'accompagner une expérimentation de lutte contre le décrochage scolaire sur un territoire donné ;
- engager une réflexion pour produire une analyse des conditions nécessaires à la production de dispositifs (ou écosystèmes) de lutte contre le décrochage scolaire qui soient pertinents, efficaces et équitables.

Dans cet esprit, une série de critères ont été précisés pour bien organiser le processus d'instruction et de sélection. Sont désormais soutenues en priorité des démarches qui :

- concernent les enfants du primaire, âgés entre 3 et 11 ans (dès la maternelle et en incluant la transition CM2-6<sup>ème</sup>) ;
- contribuent à créer une complicité opérationnelle entre tous les éducateurs de l'enfant (formels et informels, famille et professionnels) ;
- sont conduites (et éventuellement conçues) avec l'Éducation nationale ;
- renforcent la mission pédagogique des professeurs et la réussite éducative des enfants ;
- sont inscrites dans un Projet Éducatif Global de Territoire ;
- associent l'ensemble des parties prenantes concernées par la question éducative.

Ces décisions sont entrées en vigueur dès le deuxième semestre 2014.

Désormais, tous les comités de la Fondation appliquent les critères définis, ci-dessus, pour choisir les projets qui leur sont présentés.

En 2019, la Fondation poursuit son action dans le domaine de l'éducation et soutient 13 projets, dont j'ai le plaisir de vous livrer la teneur dans ce recueil thématique.

Bonne lecture,

Delphine Lalu  
Secrétaire générale de la Fondation

# Sommaire

7	Prévention de l'échec scolaire dès le plus jeune âge pour permettre la réussite de tous les élèves	21	La Fabrique de la Danse
	<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	23	LE BAL
8	EPA AURA	25	Les Petits Tabliers
10	PourSuivre		<b>Région Occitanie</b>
	<b>Région Grand-Est</b>	27	Artpiculture
13	Lortie		<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
	<b>Région Hauts-de-France</b>	29	Fondation Apprentis d'Auteuil
16	Mots et Merveilles		<b>National</b>
	<b>Région Île-de-France</b>	31	Coup de Pouce
18	Bief & Île-Saint-Denis	33	OCCE
		35	Complicité entre les parents et l'école
			<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>
		36	Harjès

Prévention  
de l'échec  
scolaire dès  
le plus jeune âge  
pour permettre  
la réussite de  
tous les élèves

## Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Notre commune

#### La structure

Entreprendre Pour Apprendre (EPA) accompagne les enseignants dans la mise en place de projets pédagogiques axés sur l'entrepreneuriat et qui permettent à chaque jeune de 8 à 22 ans de développer son énergie entrepreneuriale pour contribuer au monde de demain.

#### Le projet

En 2019, EPA rénove ses programmes pédagogiques, notamment celui destiné aux 8-11 ans qui a pour objectif de les initier à la gestion de projet et de découvrir l'environnement économique et social qui les entoure.

EPA expérimente un nouveau format d'une journée, période durant laquelle les jeunes sont mobilisés pour répondre à une problématique apportée par un partenaire de l'association. La problématique doit être directement en lien avec la vie quotidienne des jeunes, avec le territoire dans lequel

ils évoluent. Ce format d'une journée vise à lancer un défi aux jeunes afin qu'ils puissent imaginer des projets en collectif qui apportent des solutions concrètes à cette problématique. A l'issue de cette journée, les jeunes sont accompagnés durant 20 heures (réparties en plusieurs séances de travail) afin qu'ils passent par les différentes phases de prototypage, de stratégie commerciale et de communication.

EPA a pour mission de mobiliser un partenaire prêt à s'engager pour la jeunesse de son territoire, mobiliser les établissements prêts à s'investir avec les jeunes, adapter les outils pédagogiques en fonction de la problématique choisie, animer la 1<sup>ère</sup> séance de créativité qui regroupe l'ensemble des jeunes (4 à 8h), suivre l'évolution du projet, coorganiser l'évènement de valorisation.

A Lyon, un projet avec l'association La Ka'Fête O Mômes a permis de tester ce nouveau format, avec pour objectif : rassembler des jeunes de la Ka'Fête sur une journée, accompagné par des parents, seniors, partenaires, autour de



la thématique « Quelles animations pour les 10 ans de l'association ? ».

Trente enfants âgés de 9 à 14 ans ont été invités à vivre une demi-journée dynamique et créative, animée par EPA, pour répondre au défi lancé par l'association. Répartis en petits groupes et coachés par des animateurs, parents et seniors de l'association, les enfants ont été invités à concevoir les animations proposées lors de cette fête, les planifier et les mettre en place réellement pour le Jour J.

A la suite de cette journée, les projets coup de cœur sont accompagnés pour être mis en œuvre par les jeunes, comme par exemple, un parcours d'activités ludiques, une scène ouverte pour permettre à chacun d'exprimer ses talents, un conte revisité mis en scène, un concours de blagues, et une boom pour clôturer la soirée !

Les communes du Puy En Velay et de Saint Sorlin en Valloire ont été intéressées pour que ce projet soit essaimé sur leurs territoires en lien avec les écoles primaires et un partenaire.

## Pour en savoir plus :

Soutien du Comité de sélection des projets : 11 000 € en mars 2019 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation : Farah Fodil

## Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Ambassadeurs CM2 - 6<sup>ème</sup>

#### La structure

PourSuivre, jeune association lyonnaise, créée en 2019, agit pour lutter contre le décrochage scolaire, développe des actions préventives qui encouragent la persévérance scolaire et plus largement favorisent la réussite de tous les élèves.

Association d'éducation populaire, PourSuivre a été créée par des travailleurs sociaux, éducateurs, formateurs, chef de service, coordinateurs de projet, directeurs périscolaires, en réussite dans nos scolarités ou pas, anciens décrocheurs, jeunes diplômés...

La nécessaire mise en œuvre de l'éducation et de la prévention a amené l'association à s'engager, agir et participer à la construction de futurs citoyens en étant attentifs à initier des cadres bienveillants où une forme de coéducation soit développée.

PourSuivre souhaite aider les jeunes à développer des savoirs vivants

mobilisables dans toute situation, leurs compétences psychosociales, leur sentiment d'efficacité personnel en complément du système scolaire et de la famille.

#### Le projet

Partant du constat que le moment de rupture entre l'école primaire et le collège peut avoir une incidence importante dans le parcours d'un élève et conduire à une situation de décrochage scolaire, l'objectif est de mieux préparer les élèves de CM2 aux lieux qu'ils vont côtoyer, aux nouvelles formes d'apprentissage, d'organisation, de vie collective, de loisirs, d'administration, qu'entraîne le passage en 6<sup>e</sup>.

Ce projet innovant repose sur un partenariat entre les établissements scolaires (primaires et secondaires), les Inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), des services municipaux et des associations d'éducation populaire des villes concernées.

L'équipe pédagogique est constituée essentiellement d'enseignants et d'animateurs. L'accompagnement formatif est effectué par un membre de l'association PourSuivre qui développe et conçoit ce nouveau modèle d'intervention,

établit des liens entre la recherche du domaine éducatif, psychosocial et les acteurs de l'éducation (parents / enseignants / animateurs / éducateurs...).

De nombreux outils sont disponibles : outils d'animation en direction des élèves de CM2 mais également permettant l'identification des profils spécifiques potentiellement fragilisés par cette rupture dans la scolarité ou encore permettant d'évaluer l'impact du projet notamment sur les compétences psychosociales.

### **Quand l'enfant fragilisé devient ressource**

La rupture CM2/6<sup>ème</sup> génère des difficultés scolaires principalement pour les élèves discrets (environ 40% des décrocheurs), Ils aiment l'école, se sentent engagés dans leur scolarisation et ne présentent aucun problème de comportement apparent. Ils affichent cependant un rendement scolaire un peu faible. Les difficultés visibles depuis le primaire posent un problème au début du secondaire. [Janosz et Leblanc quatre types de décrocheurs \(2000\)](#)

Ces enfants ne sont pas forcément en difficulté en primaire, mais présentent un risque de difficulté d'adaptation pouvant conduire à une entrée dans un processus de décrochage au collège, en raison d'un manque d'autonomie d'un caractère introverti ou trop influençable, d'angoisses importantes des élèves ou de leurs parents, etc.

Les élèves repérés (entre dix et vingt chaque année par site) se réunissent sur des temps scolaires ou périscolaires et se voient proposer des actions pédagogiques spécifiques sur la connaissance du collège

et le repérage de leurs potentialités et fragilités.

Un des enjeux du projet est de pouvoir initier des rapports entre élèves. Partant du constat que c'est bien souvent des adultes qui expliquent comment cela se passe et comment il faut faire (enseignants, parents...) une suspicion se crée sur la véracité de ces paroles.

Le projet initie des espaces « neutres », permettant de libérer la parole, faisant émerger les questionnements des enfants entre eux, permettant d'aborder des thèmes qui ne questionnent pas les parents et les enseignants autant sur des éléments pragmatiques que des angoisses.

Ce fonctionnement permet de développer le pouvoir d'agir de ces enfants Ambassadeurs mais également des autres élèves, leurs pairs, car ils sont chargés de restituer leurs connaissances dans des espaces construits (classe/périscolaire) mais également informels.

Ces élèves réalisent à cet effet, chaque année, un outil explicatif de ce nouvel environnement (site internet, jeu de société, vidéos, escape game...).

### **Des résultats probants et des reconnaissances institutionnelles**

Dans tous les groupes accueillis les résultats ont été probants, permettant à Givors notamment que tous les enfants « Ambassadeurs » effectuent une année de sixième au-delà des espérances des familles et des enseignants.

Cinq écoles et quatre collèges de la ville de Lyon ont été impliqués dans ce projet en 2019 sur des temps périscolaires. La prévention du décrochage scolaire lors de la liaison CM2/6<sup>ème</sup> apparaît d'ailleurs comme un des trois objectifs dans son nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT).

A Givors, dix écoles et 2 collèges poursuivent la mise en œuvre du projet effectué en 2012 avec cette année l'aide financière de la mairie.

Le projet, depuis sa création, fait l'objet d'une certaine reconnaissance. Il a été :

- Labellisé « projet innovant » par Madame la rectrice de l'Académie de Lyon ;
- Cité deux fois dans le rapport du Cnesco « Comment agir plus efficacement face au décrochage scolaire ? » (Projets innovants pour agir face au décrochage scolaire/ Prévenir le décrochage scolaire » et « identifier les signes précurseurs du décrochage) ;
- présenté aux futurs chefs d'établissements dans leur formation à l'ESEN ;
- présenté à Sandrigo (Italie) dans le cadre d'un séminaire ERASMUS+.

De plus, il a fait l'objet d'un reportage diffusé sur la webradio de l'institut Français de l'éducation (Ifé), et d'un article publié dans Alternatives Économiques « L'invention des possibles ».

### **Les développements envisagés**

Pour la prochaine année, le projet va se poursuivre sur les territoires précités. La dimension famille sera développée, à l'arrivée au collège, la proximité et les

formes de communication changent, des temps de rencontres seront donc organisés afin d'intégrer les nouvelles attentes de l'institution, les nouveaux modes de fonctionnement (PRONOTE...).

PourSuivre se structure et cherche à formaliser ses partenariats. L'association souhaite créer des modules de formation à destination des acteurs éducatifs sur la prévention du décrochage scolaire, développer son offre vers les particuliers avec une offre de coaching scolaire mais surtout finalise la modélisation d'une forme d'accompagnement formatif permettant de mettre en œuvre le projet Ambassadeurs CM2 sur de nouveaux territoires qui s'interrogent sur ce sujet.

**Pour en savoir plus :**  
<http://poursuivre.net/>

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 18 juin 2019 de 10 000 € en 2019

## Région Grand-Est

### Le jardin pédagogique de Lortie

#### La structure

Située à Malzeville près de Nancy, l'association Lortie est un jardin de Cocagne qui emploie des personnes en insertion professionnelle sur les métiers du maraîchage biologique et de l'entretien des espaces verts.

#### Le projet

Le projet de jardin pédagogique est né de la rencontre entre l'association Lortie et l'école Jules Ferry de Malzeville, et porté par l'enseignante de la classe de CM1 au cours de l'année 2017-2018.

Pour enseigner les sciences en primaire, la démarche « la main à la pâte », initiée en 1996 par Georges Charpak prix Nobel de physique, a été privilégiée. Cette démarche vise à développer la méthode d'investigation afin que les enfants adoptent une démarche de chercheur pour faire évoluer leurs représentations.

C'est dans cet esprit que l'école Jules Ferry de Malzeville utilise, depuis plusieurs années, le jardin de Lortie comme un laboratoire d'expériences dans le cadre des sciences. Des ateliers artistiques et des ateliers culinaires ont également été développés.

Pour poursuivre la démarche, le projet s'est construit en partenariat avec l'école d'architecture pour créer le jardin pédagogique et une jeune étudiante a aidé les élèves à structurer le projet. En effet, Nancy étant un haut lieu de l'art nouveau, il a semblé intéressant de s'appuyer sur cette histoire pour étudier le lien qui unit l'art au monde végétal mais également l'envie de rendre l'art accessible à tous.

Le projet vise plusieurs objectifs :

- développer des connaissances en sciences ;
- comprendre la démarche de projet et les étapes nécessaires à la réalisation d'un projet ;
- découvrir le métier d'architecte ;
- améliorer sa représentation spatiale (plan, axonométrie, coupe) ;

- se projeter dans différents points de vue et différents modes de représentation ;
- donner du sens aux mesures de longueur et d'aire puis les éprouver physiquement (m<sup>2</sup>, aire, périmètre) ;
- augmenter son vocabulaire formel ;
- inscrire ce projet dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Le projet a débuté par l'élaboration d'un cahier de charges qui fixe les besoins et les contraintes du lieu. Les élèves ont construit un questionnaire adressé aux enseignants des différentes classes de la commune pour savoir ce qu'ils attendaient d'un jardin pédagogique. L'équipe de Lortie a fait le même travail pour fixer ses attentes.

Un travail sur le plan et les différents types de jardins a été mené. Ces apports théoriques ont permis de construire des références que les élèves pouvaient ensuite mobiliser quand ils réfléchissaient à l'aménagement du jardin pédagogique.

Puis l'étape de la conception de l'observatoire a débuté par un atelier artistique d'observation à partir des photographies de végétaux afin d'élargir le vocabulaire formel des élèves.

Chaque enfant a formulé individuellement plusieurs propositions puis en a sélectionné une qu'il a réalisé en maquette pour observer les améliorations nécessaires afin de rendre le projet viable.

Chaque enfant a présenté sa maquette et motivé son projet auprès de l'équipe de Lortie qui en a analysé les points positifs et les faiblesses. Cette étape d'échange a permis de recentrer le travail pour formuler une nouvelle proposition commune à toute la classe et qui regroupe les points positifs identifiés dans les projets individuels.

La conception de la cabane a permis à la classe de travailler sur les fonctions et la circulation dans un espace. Les élèves ont défini les fonctions essentielles de leur cabane (s'abriter, ranger, s'asseoir), puis listé les éléments nécessaires pour répondre à chaque fonction (s'asseoir=banc, écrire=table, tableau, rangement=coffre, étagère, râtelier...). Par groupes, ils ont ensuite tracé le plan de leur cabane en taille réelle dans la cour de récréation pour en améliorer la circulation.

Une réflexion sur la circulation dans le jardin a porté sur la manière de desservir les différentes parties du jardin (serre, cabane, observatoire), puis positionnées sur un plan du jardin, les élèves ont présenté et échangé sur leurs propositions avec l'architecte qui a formulé une version collective du plan du jardin faisant la synthèse des éléments retenus.

Puis, par groupe, les élèves ont réfléchi aux activités qu'ils pouvaient proposer pour les parcours thématiques choisis au sein du jardin. Ils se sont documentés, ont réinvesti certains travaux menés en sciences. Un gros travail documentaire a été mené et l'enseignante a accompagné le projet de chaque groupe en les aidant

à formuler une proposition ayant un intérêt pédagogique :

- le parcours reproduction des plantes pollinisation (associé au goût) ;
- le parcours couleurs (associé à la vue) ;
- le parcours énergie (associé à l'ouïe) ;
- un parcours autour des 5 sens est prévu et il fait le lien entre les 3 autres parcours.

Dès février 2019, le métrage des différents parcours par les encadrants techniques et des adolescents de la MJC Beauregard a été réalisé. En mars, Lortie a répondu à un appel à projet pour la plantation d'arbres mellifères.

En avril et mai, quatre animations « bombes à graines » ont permis aux enfants de venir planter des graines sur l'exploitation et avoir une sensibilisation à l'apiculture.

Une journée avec l'école Jules Ferry a été organisée le 25 juin 2019 pour le début des travaux sur le circuit bleu lié à la reproduction des plantes (spirale à insectes), une animation apiculture et une animation culinaire, ainsi que l'installation des deux vélos mixeurs sur le circuit énergie.

Pendant la période des vacances d'été, la co-construction du jardin s'est poursuivie (bacs sur la reproduction asexuée des plantes et hôtel à insectes) avec des adolescents les après-midis. Lortie a apporté en contrepartie son soutien financier pour permettre au centre social d'organiser ensuite des sorties avec les jeunes.

Dès la rentrée de septembre, les animations prévues vont reprendre notamment avec la MJC, le centre social Jericho et l'école Jules Ferry. Des ateliers artistiques autour de photos et dessins seront également effectués. Puis à l'automne, la plantation des arbres mellifères et la création des différents chemins. Bien d'autres ateliers sont planifiés, au fur et à mesure de l'avancée du jardin.

Pour en savoir plus :  
<http://lortie.reseaucocagne.asso.fr/>

Soutien du Comité de sélection des projets : 10 000 € en juin 2018 pour une aide à l'investissement

Association lauréate du prix « Education » 2019 : 10 000 €

## Région Hauts-de-France

### Les Incorruptibles

#### La structure

L'association Mots et Merveilles, « dispositif de prévention et de lutte contre l'illettrisme », propose l'accompagnement, la formation et le suivi des publics jeunes ou adultes les plus éloignés du monde de l'écrit et de la lecture. Les activités de l'association se déclinent en deux principaux axes : des cours individuels personnalisés de lecture, écriture et apprentissage de la langue française (« face-à-face ») ; et des projets pédagogiques et ateliers collectifs citoyens et culturels mêlant tous les publics.

#### Le projet

L'apprentissage de la lecture est favorisé par un environnement porteur, par la familiarisation du livre et par le plaisir avant tout.

Pour aller plus loin que la simple distribution de livres, l'association a souhaité mettre en place le « Prix Littéraire des Incorruptibles ». Ce prix est l'occasion de relever un défi : celui

de lire tous les albums sélectionnés par tranche d'âge et de se forger une opinion personnelle. Il permet de partager des choix et des temps de lecture avec les différentes écoles primaires et de créer une réelle dynamique locale autour de la littérature jeunesse, en lien avec la médiathèque d'Aulnoye-Aymeries.

Cette dynamique permet de découvrir de nouveaux albums, de confronter sa parole à celles des autres, d'apprécier sa liberté de penser et de la partager tel un petit citoyen par la voix du vote. Le jeune lecteur peut exprimer ses goûts et ses préférences tout en restant à l'écoute des autres.

Préalablement, l'association prévoit le matériel nécessaire pour exercer le vote en condition réelle. Elle transmet les cartes d'électeurs à chaque école et rencontre le service de l'état civil de la maire qui lui remet urne, isoloir, enveloppes et tampon.

Chaque enfant est appelé à faire le choix de son album à travers une démarche citoyenne : en présentant sa carte d'électeur, en mettant son bulletin sous



enveloppe dans l'isoloir, en émargeant et en le déposant dans l'urne. Toutes les étapes du vote sont expliquées ainsi que le vocabulaire adéquat. Après avoir dépouillé et compté ensemble, l'album élu est lu à voix haute. Les enfants peuvent prolonger leur discussion autour d'un goûter.

A l'issue du vote, les classes conservent les séries d'album pour que les enfants puissent y avoir accès de nouveau. Dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque d'Aulnoye-Aymeries qui participe activement au projet, l'association y dépose un double exemplaire de toutes les séries, afin que les enfants puissent les emprunter en dehors du temps scolaire.

En 2018-2019, 624 enfants issus des 27 classes primaires (du CP au CM2 et classes ULIS) ont été appelés à participer au Prix des Incorruptibles et à voter dans les locaux de l'association du lundi 06 au vendredi 17 mai 2019.

Parmi les 5 albums proposés dans chaque classe et par niveau, les élèves ont choisi :

- « Drôles de vacances » de G. Soffer a eu la faveur des élèves de CP/CLIS ;
- « Aimé » de C. Clément a remporté les suffrages des élèves de CE1 ;
- « Le peintre qui changea le monde » de H. Ben Kemoun a retenu l'attention des élèves de CE2/CM1 ;
- « La vraie recette de l'amour » de A. Laroche celle des élèves de CM2.

Pour en savoir plus :  
[www.asso-motsetmerveilles.fr](http://www.asso-motsetmerveilles.fr)

Soutien du Comité de sélection des projets : 5 500 € en avril 2015 pour une aide à l'investissement

Association lauréate du prix « Education » 2016 : 10 000 €

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 12 juin 2017 de 6 000 € de 2017 à 2019

# Bief & Île-Saint-Denis



## Région Île-de-France

### Aider tous les enfants de l'Île à reussir

#### La structure

Créé en 1989, le Bureau d'Ingénierie en Éducation et Formation (BIEF), basé à Louvain-la-Neuve en Belgique, est un organisme international de conseil et d'intervention dans les entreprises et les administrations, dans les systèmes éducatifs, et dans les ONG. Il est composé d'une équipe multiculturelle d'une trentaine d'experts de haut niveau.

Le domaine initial d'intervention du BIEF — l'ingénierie de l'éducation et de la formation — s'est élargi depuis quelques années à d'autres aspects de la gestion des ressources humaines, dont le développement des compétences et la gestion des projets.

Le BIEF intervient dans six langues : français, néerlandais, anglais, espagnol, arabe, portugais.

#### Le projet

Constatant que l'échec scolaire restait très prégnant en dépit des nombreuses initiatives mises en œuvre par les acteurs du territoire, la Municipalité de l'Île Saint-Denis a décidé d'expérimenter une démarche globale visant la réussite éducative de tous les enfants à l'échelle de la commune en coopération étroite avec la Fondation et le BIEF.

Le fil rouge de cette expérimentation repose sur l'hypothèse suivante : c'est en renforçant les coopérations entre acteurs (lien scolaire/périscolaire – lien parents/éducateurs formels) et en veillant à la cohérence des différents dispositifs que les résultats scolaires des enfants pourront être améliorés significativement.

Programmée sur 6 ans, l'expérimentation pilotée et animée par les représentants de la commune de l'Île Saint-Denis est conduite en lien étroit avec l'Éducation nationale et bénéficie du soutien méthodologique du BIEF qui a été mandaté par la Fondation pour accompagner la Municipalité tout au long du projet.

La démarche est structurée selon les étapes suivantes :

1. conception et animation d'une démarche socio-éducative favorisant la réussite éducative et scolaire de tous les enfants de l'Île Saint-Denis (prioritairement âgés de 3 à 11 ans) ;
2. financement d'actions ou de projets sur le territoire de l'Île Saint-Denis ;
3. animation d'un réseau de parties prenantes (personnes physiques et morales) ;
4. suivi, évaluation et restitution des résultats de la démarche ;
5. établissement de recommandations pour améliorer la pertinence, l'efficacité et le caractère équitable des dispositifs de réussite éducative et scolaire.

En 2016, le BIEF a présenté à la Fondation et à la Mairie son plan d'actions, tout d'abord axé sur l'école située dans le sud de l'Île, et proposé quatre champs d'investissement prioritaires :

1. favoriser l'accès des enfants du Sud de l'île, mais aussi leur famille, à la culture et au sport ;
2. travailler sur la professionnalisation/formation des animateurs et des encadrants ;
3. renforcer la dynamique au sein de l'école, dont le lien avec les acteurs extérieurs, via des activités qui font lien ;
4. relancer une dynamique citoyenne à l'échelle du quartier.

Dès l'année scolaire 2016-2017, un premier comité de pilotage a été organisé et, conformément au plan d'action, les premiers projets ont démarré.

La Fondation a ainsi financé plusieurs associations dans le cadre du dispositif CLAS (pour Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), mis en œuvre dans les trois écoles primaires de l'Île : Jean Lurçat, Samira Bellil et Paul Langevin.

Dans l'école Jean Lurçat, elle entame sa troisième année de soutien au dispositif décroisement, un dispositif qui permet à l'enseignant de rester avec un demi groupe classe pendant que l'autre moitié est prise en charge par une association spécialisée dans un domaine ou l'autre (l'architecture, les arts, les sciences, le sport, l'informatique ...), et qui intervient sur des activités complémentaires aux apprentissages scolaires. Elle soutient également un projet d'intervention musicale dans l'école.

Dans l'école Samira Bellil, la Fondation finance à partir de l'année scolaire 2017 - 2018 le projet « Danzchural », un projet de danse contemporaine allié à un travail de photographie en collaboration avec les sections maternelles et primaires de l'école. Un projet « Ma parole » est aussi financé, projet d'écoute et d'enregistrement mobile de dialogues et récits préalablement construits collectivement.

Enfin, dans l'école Paul Langevin, les projets soutenus depuis 2018 sont :  
- un projet bibliothèque en élémentaire,  
- un projet de jardin pédagogique ;  
- une formation au numérique ;  
- des ateliers parents-enseignants autour de l'intervention de Claire Lecomte, chercheuse spécialiste des

rythmes de l'enfant et de l'adolescent, sur les thèmes « tout savoir sur le sommeil des enfants » et « les effets nuisibles des écrans ».

Le BIEF a effectué en 2018 l'évaluation des projets Danzchural et Ma Parole à l'école Samira Bellil, l'évaluation de l'intervention musicale à Jean Lurçat de même qu'une évaluation complémentaire du dispositif décrochage scolaire.

En 2019, ce sont les projets mis en œuvre dans l'école Paul Langevin qui ont été évalués à leur tour.

Le BIEF a également produit une note de synthèse qui dégage les grandes caractéristiques communes aux différents projets menés dans les trois écoles, et en analyse leur potentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire.

L'ensemble des travaux d'analyse et de synthèse a été présenté à l'occasion d'un Codir le 18 juin 2019 dans les locaux de la Fondation AG2R LA MONDIALE, rassemblant l'ensemble des parties prenantes des projets depuis le début de l'expérimentation entamée 6 ans plus tôt : Fondation, Education nationale en la personne de l'IEN, de la coordinatrice REP, équipes pédagogiques, directions, parents, élus et services de la Mairie de l'Île Saint-Denis, associations partenaires, BIEF et Fondations partenaires invitées.

Pour en savoir plus :  
[www.bief.be](http://www.bief.be)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 pour 6 ans

Montant alloué : 50 000 € par an pour le financement d'actions portées par les acteurs du territoire et 25 000 € par an pour l'accompagnement méthodologique

## Région Île-de-France

### Touche le ciel

#### La structure

Depuis 2016, l'association La Fabrique de la Danse a pour objet la création et la diffusion de spectacles de danse et l'exercice de toutes activités d'intérêt général en faveur du développement de la vie culturelle qui sont liées à la danse.

#### Le projet

Le projet a initialement été créé à la demande du directeur de l'école des Amandiers, située dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, pour répondre aux besoins des élèves de ce quartier où les inégalités sociales, économiques et l'échec scolaire sont plus importants qu'ailleurs. En septembre 2017, un premier projet s'est concrétisé à travers la création du « Parcours Danse ».

L'équipe est convaincue des vertus de l'éducation artistique et culturelle pour favoriser l'autonomie sociale des individus, mais aussi de l'importance de commencer le parcours danse dès le CP.

« Touche le Ciel » est un projet qui offre à ses bénéficiaires non seulement une ouverture culturelle sur la création artistique, sous le regard de l'innovation, mais qui leur permet également de développer et d'acquérir des compétences indispensables pour évoluer dans le monde qui les entoure, leur redonner confiance en l'avenir et l'énergie de grandir : l'écoute, la collaborativité, la gestion des émotions, la tolérance, la curiosité.

Le projet comprend les activités suivantes :

- approche de la danse contemporaine et découverte de chorégraphes contemporains ;
- découverte de l'improvisation et de la composition chorégraphique avec de jeunes chorégraphes en professionnalisation ;
- sensibilisation aux métiers de la création artistique ;
- visites, spectacles et rencontres d'artistes en lien avec des établissements culturels (Centquatre-Paris, Théâtre National de Chaillot, Gaîté Lyrique, Atelier des Lumières) ;

- expérimentations autour d'une technologie originale avec un intervenant expert (vidéo mapping, motion capture) ;
- formation des enseignants aux outils et à la pédagogie de la création chorégraphique.

Pendant l'année scolaire 2019-2020, le projet concerne l'ensemble des 700 élèves de l'école élémentaire des Amandiers et du collège Robert Doisneau. Il représente 350 heures d'intervention de pratique artistique ainsi que des temps de médiation et d'échanges. Les interventions sont mises en lien avec le programme des classes et les difficultés particulières des élèves, et sont menées par des chorégraphes en professionnalisation.

Le projet se termine par plusieurs restitutions : expositions et rencontres au sein des établissements scolaires avec les familles. Il s'appuie sur trois outils numériques qui facilitent le partage des connaissances et la transmission des savoirs (Datadanse, Numeridanse et DanceNote).

Pour en savoir plus :  
[http://  
www.lafabriquedeladanse.fr/](http://www.lafabriquedeladanse.fr/)

Soutien du Comité de sélection des projets : 15 000 € en décembre 2019 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation : Catherine Joliduc

## Région Île-de-France

### Regards Croisés

#### La structure

LE BAL est une plateforme indépendante d'exposition, d'édition, de réflexion et de pédagogie, dédiée à l'image contemporaine sous toutes ses formes : photographie, vidéo, cinéma, nouveaux médias. Association à but non lucratif créée en 2010 par Raymond Depardon et Diane Dufour, LE BAL et son pôle pédagogique, La Fabrique du Regard, plateforme pédagogique du BAL, ont pour objectif de sensibiliser les citoyen·ne·s à la société des images dans laquelle ils·elles vivent. Les actions menées sur le terrain visent à faire apparaître la place particulière que peut jouer l'approche des images dans la compréhension de notre société : encourager la curiosité en renforçant tant son propre regard que l'organisation de ses connaissances, donner le goût et la capacité de l'échange et faire naître l'expérience de la différence.

#### Le projet

Regards Croisés est un programme d'éducation à l'image mené par la Fabrique du Regard destiné à des enfants âgé·e·s de 6 à 10 ans, du CP au CM2. Il se déroule en classe et en centre de loisirs, dans les écoles des quartiers prioritaires de la ville de Paris. Regards Croisés implique 24 classes issues de 6 écoles élémentaires, soit 550 enfants concernés.

L'objectif du programme est de stimuler la curiosité des enfants, de solliciter leur aptitude à l'échange, à l'inventivité et à l'imagination. En promouvant l'émergence d'un travail collectif, les enfants découvrent la profondeur, la complexité et la richesse des images avant de réaliser un film aux côtés d'un·e artiste. Le projet favorise une plus grande autonomie des enfants par l'intermédiaire d'ateliers où leur parole et leurs idées sont valorisées.

Regards Croisés propose aux écoliers de découvrir et expérimenter le langage des images en mouvement.

Durant le temps scolaire, les classes découvrent une exposition au BAL, puis mettent en perspective des démarches d'artistes lors d'un atelier d'approfondissement et analysent de courts films documentaires pendant une séance de projection. Enfin, ils rencontrent un.e artiste vidéaste pour ensemble réaliser un film sur le temps périscolaire, en centre de loisirs.

Le choix de l'artiste s'effectue en fonction de la qualité de son travail artistique et de sa capacité à transmettre. Le projet de l'atelier de réalisation est proposé et affiné avec l'équipe de la Fabrique du Regard en concertation avec les équipes enseignantes et éducatives. En fin d'année scolaire, une restitution au sein de l'école et l'exposition des créations des jeunes de la Fabrique du Regard à La Femis présentent les temps forts des ateliers ainsi que les films réalisés par les enfants.

Grâce au partenariat avec la Fondation AG2R LA MONDIALE, ce programme pilote de La Fabrique du Regard va faire l'objet en 2019-2020 d'une étude d'impact par une spécialiste. A partir d'entretiens, de moments d'observation en immersion, il s'agira d'obtenir des données qualitatives et objectives de l'apport du programme pour les enfants bénéficiaires.

Pour en savoir plus et visionner les films réalisés par les enfants : [www.le-bal.fr](http://www.le-bal.fr)

Soutien du Comité de sélection des projets : 10 000 € en novembre 2014 pour une aide au fonctionnement

Soutien du Comité scientifique et d'orientation : 10 000 € en octobre 2015, 70 000 € sur 3 ans en novembre 2016 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation : Lucie Céliier



# Les Petits Tabliers



## Région Île-de-France

### Ateliers de cuisine éco-citoyenne

#### La structure

Créée fin 2018, l'association Les Petits Tabliers a pour objet de sensibiliser hommes, femmes et enfants à un mode de consommation et d'alimentation respectueux de l'environnement et de la santé pour recréer du lien social autour du repas.

#### Le projet

Ecologie, égalité et santé publique : la plupart des enjeux cruciaux de notre époque trouvent à s'exprimer au moment de nos repas, dans nos assiettes. En choisissant ce que nous mettons dans nos assiettes, nous pouvons influencer sur notre santé et celles de nos proches. Force est de constater que les enfants ne sont que rarement partie prenante de ces choix alors même qu'ils sont déterminants pour leur avenir.

Pour autant, le repas est le lieu de l'échange, de la rencontre que ce soit dans le cercle familial ou en dehors. Face à ces constats, l'association organise des ateliers pour faire comprendre aux enfants et aux

adolescents les enjeux de l'alimentation, de leur permettre d'apprendre les réflexes d'une alimentation saine, raisonnée et de maîtriser des bases de la cuisine et de faire en sorte qu'ils s'approprient des pratiques cohérentes avec les défis de la société.

Les ateliers, mis en place dans 26 classes et 13 établissements scolaires et centres de loisirs de Paris et de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, sont assurés par un binôme constitué d'un cuisinier et d'un membre de l'association. Ils sont aménagés autour de trois principes :

- une recette simple, reproductible à la maison avec un budget restreint ;
- une sensibilisation à un enjeu sociétal : impact environnemental, nutrition, égalité femme/homme ;
- une co-construction avec le professeur pour assurer un renforcement de la réussite scolaire.

Depuis début 2019 plus de 100 ateliers ont été organisés, 423 enfants et leurs familles ont pu en bénéficier.

Pour en savoir plus :

<http://lespetitstabliers.com>

[@lespetitstabliersParis](#)

[https://www.facebook.com/  
lespetitstabliersParis](https://www.facebook.com/lespetitstabliersParis)

Soutien du Comité de sélection  
des projets : 3 411 € en  
octobre 2019, pour une aide à  
l'investissement

Correspondant territorial de la  
Fondation : Thierry Vasse

# Artpiculture



## Région Occitanie

### Je sème demain dès aujourd'hui !

#### La structure

Artpiculture, association d'éducation à l'environnement, a pour objet d'améliorer l'empreinte écologique de nos modes de vie en renforçant la sensibilité de l'Homme à la biodiversité et en développant sa capacité créative. Créée en 2009 et basée dans le village d'Artagnan en Midi-Pyrénées, l'association défend les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation à l'environnement par et pour tous.

#### Le projet

Le projet « Innovation des systèmes éducatifs et alimentaires » est la phase d'essaimage d'actions réalisées au sein de différentes collectivités locales depuis 2010.

Le projet « Sur les bancs du potager public » démarré depuis 2014 avec la commune de Gayan, concerne l'installation d'un potager pédagogique au sein d'une école, et la réalisation d'animations autour du potager et l'alimentation durable, portant les

valeurs de l'entraide, la tolérance et l'engagement.

Réalisé sur plusieurs années, ce projet a abouti à la conception d'un programme de formation à destination des animateurs de centres de loisirs et des temps périscolaires. Cette formation leur permet de renforcer leurs compétences et leur autonomie pour réaliser des animations autour de l'alimentation et d'une agriculture durable, en utilisant un jardin comme support pédagogique.

Ce programme de formation a bénéficié en 2016/2017 à une dizaine d'écoles de la Communauté de Communes Adour Madiran (CCAM) avec laquelle l'association a noué un partenariat privilégié. La CCAM est porteuse d'un projet d'amélioration de la qualité de la restauration collective en augmentant la part de l'approvisionnement local et de saison, et issu d'une agriculture de qualité. Cette ambition s'accompagne d'un programme de sensibilisation des enfants, des personnels encadrants et des parents. La généralisation de l'installation de potagers pédagogiques et d'activité de sensibilisation permet

d'emmener ces différents publics cibles vers ces changements de pratiques au sein de la restauration collective.

De plus, Artpiculture est identifiée sur son territoire comme un partenaire compétent. Des programmes d'animations autour de l'abeille, de la pollinisation et d'une alimentation durable durant les temps scolaires ont été mis en place et sur l'année scolaire 2016/2017, 10 écoles de la CCAM, et donc leurs 10 animateurs, ont bénéficié de l'accompagnement « Du potager à l'assiette ». Aujourd'hui, près de 600 enfants de la CCAM bénéficient des jardins potagers installés au sein des écoles et des animations régulières.

En 2017/2018, l'association a développé son impact de sensibilisation sur le territoire et augmenté le nombre d'écoles, de classes et d'enfants qui ont bénéficié de sensibilisation autour de la biodiversité, de l'alimentation durable et des gestes au quotidien pour protéger l'environnement. En 2018, c'est ainsi près de 6000 personnes qui ont bénéficié de l'action soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente. Artpiculture compte continuer son action et intensifier son impact auprès du plus grand nombre. La situation écologique évolue gravement et il importe à l'association de renforcer le lien humain autour de ces enjeux environnementaux.

Conformément à sa programmation qui s'inscrit désormais dans le «Plan stratégique 2020-2022, Essayons pour la nature», Artpiculture prépare le développement de son accompagnement auprès des

communautés de communes des Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques et Gers et compte doubler le nombre de bénéficiaire d'ici 2022. La situation environnementale et sociale est urgente, les besoins de sensibilisation et d'accompagnement le sont également.

Pour en savoir plus :  
<http://www.artpiculture.org/>

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 7 juin 2018 de 12 000 € en 2018 et 2019

# Fondation Apprentis d'Auteuil



## Région Provence-Alpes- Côte d'Azur

### L'école des apprentissages

#### La structure

Depuis 150 ans, la Fondation Apprentis d'Auteuil est un acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance. Elle développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion de jeunes en difficultés et accompagne près de 30 000 jeunes et familles fragilisés dans plus de 200 établissements. Ces jeunes lui sont confiés par leur famille ou l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'École des apprentissages Vitagliano, située dans le quartier de la Blancarde à Marseille, accueille une centaine d'enfants en difficulté avec lesquels elle pratique une pédagogie différenciée basée sur la confiance et l'autonomie.

#### Le projet

Le projet est parti du constat qu'aujourd'hui, 100 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification chaque année. Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup

dans les premières années. L'école primaire est le lieu des apprentissages fondamentaux et aussi celui où les premiers retards apparaissent. À l'entrée au collège, 15% des élèves connaissent déjà des difficultés sévères ou très sévères. Apprentis d'Auteuil a décidé de faire des 6-15 ans une priorité et construit des dispositifs de remobilisation par les arts et/ou le sport pour accompagner ces jeunes.

Le projet d'établissement s'articule autour d'objectifs liés aux besoins et attentes du public accueilli et de ceux qui œuvrent à leur côté : lutter contre le décrochage scolaire, favoriser l'insertion socioprofessionnelle et sécuriser les parcours des jeunes. Dans ce contexte, l'établissement souhaite permettre aux jeunes d'expérimenter la découverte et la pratique musicale comme des outils particuliers de socialisation et de lutte contre l'échec scolaire.

Le projet Démos-Marseille (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) vise à élargir l'univers culturel des enfants et à développer chez chacun d'eux des compétences utiles à leur réussite scolaire et extrascolaire. La musique devient un vecteur original de développement des capacités cognitives, artistiques

et sociales. Ce projet à dimension nationale, coordonné par la Philharmonie de Paris, est destiné aux jeunes habitants des quartiers politique de la ville ne disposant pas toujours des ressources économiques, sociales ou culturelles pour découvrir et pratiquer la musique classique dans les institutions existantes.

La pédagogie collective du projet conjugue l'éducation artistique à l'apprentissage du « vivre ensemble ». Le regard sur l'autre se double d'une responsabilisation des enfants dans le cadre d'une pratique intensive : chacun d'entre eux suit quatre heures de cours collectifs par semaine et se voit confier un instrument dont il est responsable pendant toute la durée de son parcours.

Les 105 enfants marseillais bénéficiaires du projet sont issus de l'Ecole Vitagliano d'Apprentis d'Auteuil, du Cours Frédéric Ozanam (école des quartiers nord), de l'association de prévention Massabielle (cité des Lauriers) et du Centre d'action sociale du quartier Malpassé. Ces enfants sont âgés de 7 à 12 ans et présentent tous, à des degrés divers, des difficultés sociales, familiales et scolaires importantes.

Le projet musical s'est déroulé de septembre 2015 à juin 2018. Il a débuté avec des élèves du CP au CM2 et s'est poursuivi avec les mêmes élèves, selon le principe pédagogique. Les nouveaux élèves arrivant en cours de programme sont inclus dans la démarche.

Une implication a été demandée aux familles via une pratique ponctuelle du chant avec les enfants, lors des représentations, de réunions d'étape ou d'ateliers autour de musiques traditionnelles.

Pour en savoir plus :  
<http://paca.apprentis-auteuil.org/>

Soutien du Comité de sélection des projets : 14 500 € en février 2015 pour une aide à l'investissement

Soutien du Comité scientifique et d'orientation en novembre 2016 : 60 000 € sur 3 ans

# Coup de Pouce



## National

### Dispositif global de prévention des échecs scolaires précoces

#### La structure

L'Association Coup de Pouce, agréée et sous convention avec le ministère de l'Éducation nationale, a été créée en mai 1984 par une équipe d'enseignants lyonnais soucieux d'agir contre l'échec scolaire. Son but est d'œuvrer pour permettre à chaque enfant, quel que soit son environnement social ou familial, d'accéder à un parcours de réussite scolaire. L'association se consacre principalement au développement du Coup de Pouce Clé (Clubs de lecture et d'écriture). Ce dispositif de prévention de l'échec scolaire précoce s'adresse aux enfants du CP fragiles en lecture parce qu'ils ne bénéficient pas, chaque soir après la classe, du soutien dont ils ont besoin pour réussir.

Au sein de chaque club Coup de Pouce Clé, animé par un professionnel formé, les enfants, par groupe de 5, bénéficient d'un accompagnement 4 soirs par semaine après la classe, à raison d'1h30, de novembre à juin. Ils participent à

des activités ludiques et éducatives qui favorisent leur entrée dans le monde de l'écrit et contribuent à développer leur confiance en eux. Pleinement associés à la démarche, leurs parents contractent un certain nombre d'engagements concernant leur participation à la vie du club et l'accompagnement quotidien de leur enfant à la maison. L'action est mise en œuvre par les villes en collaboration avec l'Éducation nationale et avec l'appui technique de l'association.

En complément du Coup de Pouce Clé, l'Association Coup de Pouce développe d'autres dispositifs innovants pour renforcer ses réponses à l'échec scolaire précoce :

- le Coup de Pouce Clém (Clubs de lecture-écriture et mathématiques) à destination des enfants du CE1 fragiles dans les apprentissages fondamentaux. Cette action est lauréate du Programme d'Investissements d'Avenir ;
- le Coup de Pouce Cla (Clubs de langage) qui vise à accompagner les enfants «petits parleurs» de grande section de maternelle dans le développement de leur expression orale.

## Le projet

Avec le soutien de la Fondation AG2R LA MONDIALE, l'association a pu mener avec succès l'expérimentation d'un dispositif global de réussite éducative dans quatre villes : Aix-en-Provence, Lille, Béthune et Perpignan. Le projet permet de faire coïncider la politique de réussite éducative volontariste de ces municipalités avec la volonté de l'Association Coup de Pouce de proposer à terme, aux villes qui le souhaitent, de mettre en œuvre des actions destinées aux enfants fragiles dans l'acquisition des savoirs fondamentaux : parler, lire, écrire et compter.

L'appui de la Fondation porte sur la mise en place de 86 clubs Coup de Pouce : 46 clubs Clé, 34 Clém et 6 Cla. Ce sont donc au total 430 enfants et leurs parents qui peuvent bénéficier d'un tremplin pour prendre le chemin de la réussite scolaire.

Avec désormais 3 programmes opérationnels, l'association va pouvoir proposer aux municipalités la mise en place d'un dispositif complet de prévention des échecs scolaires qui couvre les trois années charnières d'apprentissage des savoirs fondamentaux.

En 2018-2019, l'association se fixe comme objectif d'accompagner 9 780 enfants. Il s'agira de la première année d'essaimage du Coup de Pouce Cla avec 286 clubs permettant d'accompagner 1 430 enfants et leurs parents. Pour sa deuxième année d'essaimage le Coup de Pouce Clém sera déployé dans 264 clubs, au profit de 1 320 enfants et parents. Quant au Coup de Pouce Clé, programme historique de l'association, environ 6 600 enfants et leurs parents seront accompagnés dans 1 322 clubs.

## Pour en savoir plus :

[http://www.](http://www.coupdepouceassociation.fr/)

[coupdepouceassociation.fr/](http://www.coupdepouceassociation.fr/)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 11 décembre 2014 de 7 000 €, du 22 décembre 2015 de 21 000 € en 2015 et 2016 et du 17 novembre 2016 de 72 000 € sur 3 ans





## National

### La trousse à projets

#### La structure

En 2017, plusieurs partenaires de la communauté éducative (l'OCCE, Réseau Canopé, le Crédit coopératif et le Fonds pour le numérique à l'école) se sont réunis autour du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour créer un Groupement d'intérêt public (GIP) au service des projets pédagogiques des enseignants et des élèves (web radios, ateliers de pratique artistique, potagers écologiques...). La Trousse à projets propose ainsi désormais une plateforme de financement participatif pour valoriser ces initiatives issues du terrain et favoriser leur réussite en élargissant le cercle des contributeurs.

#### Le projet

La variété, l'ambition et le nombre d'initiatives pédagogiques prises par les enseignants représentent un atout formidable au service de la réussite et de l'épanouissement des élèves. Chaque année, près de 100 000 projets de ce type sont menés en milieu scolaire.

Leur conduite exige un financement qui peut être plus ou moins important selon l'ambition des projets, mais qui se situe souvent entre 1000 et 2000 euros.

Or, on constate des disparités sur le territoire dans l'appropriation de ces pratiques pédagogiques, pouvant s'expliquer par un moindre accès à l'information ou à des ressources méthodologiques, ainsi que par une inégale capacité contributrice des familles et des collectivités. Ces inégalités ont été en particulier soulignées dans le rapport de M. Jean-Paul Delahaye sur la pauvreté en milieu scolaire.

La Trousse à projets a pour objectif de permettre l'émergence de projets pédagogiques ambitieux là où souvent ils ne réussissent pas. Résolument redistributrice et solidaire, elle apporte un soutien renforcé aux campagnes de financement participatif plus fragiles, en particulier celles portées par des écoles dont les élèves sont issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées, situées dans des régions isolées, ou dont les élèves sont davantage exposés au risque de décrochage scolaire.

Cette redistribution s'effectue grâce au soutien de partenaires comme la Fondation AG2R LA MONDIALE et aux dons de particuliers.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, 135 campagnes de financement participatif ont été menées par les enseignants et leurs élèves sur la Trousse à projets.

Le soutien de la Fondation AG2R LA MONDIALE a d'ores et déjà permis de contribuer à la réussite de 19 de ces campagnes de financement participatif.

Parmi ces campagnes soutenues : 74% d'écoles appartenant au réseau d'éducation prioritaire, contexte social et financier difficile, 16% d'écoles situées sur un territoire très rural et 10% d'écoles portant un projet de prévention du décrochage scolaire.

Pour en savoir plus :  
[www.trousseaprojets.fr](http://www.trousseaprojets.fr)

Soutien du Comité scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 12 décembre 2017 de 15 000 € sur 2 ans

# Complicité entre les parents et l'école

## Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Espace de vie itinérant

#### La structure

Depuis 1986, l'association Harjès aide à la résolution de problèmes humains sociaux, éducatifs, culturels, juridiques sur le département des Alpes-Maritimes.

#### Le projet

La réussite scolaire est souvent la première préoccupation des parents, toutes catégories sociales confondues. Depuis sa création, Harjès a pu vérifier l'importance de cette préoccupation pour les parents mais aussi la difficulté d'y répondre du fait d'une situation sociale et familiale difficile, d'une non-maîtrise du français (oral et écrit), d'un passé difficile avec l'école : échec scolaire, arrêt prématuré de la scolarité ...

Le territoire rural de moyenne montagne du Haut-Pays Grassois accueille des poches de pauvreté, une instabilité résidentielle ainsi qu'un fort isolement social et culturel. Les familles les plus vulnérables ne trouvent pour l'instant aucun dispositif d'aide pour

leurs enfants en difficultés dans leur scolarité.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité et à la parentalité (CLAS) s'inscrit dans les objectifs et les principes d'actions définis par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité. Mis en œuvre en partenariat avec le Réseau rural d'éducation, le CLAS s'inscrit dans les politiques éducatives territoriales et vise au renforcement de l'égalité des chances des enfants et des jeunes adolescents. Il concourt également à la prévention des difficultés des enfants en lien avec leur scolarité.

Concrètement, l'objectif est de mettre en place dès septembre 2019 un accompagnement à la scolarité en partenariat avec 4 des 8 écoles primaires situées dans le territoire du Contrat de ruralité de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Ces soutiens hebdomadaires visent à développer les savoir-être de toute la famille et sont nécessaires pour se rapprocher de l'école.

L'ouverture en janvier 2019 de l'Espace de Vie Sociale (EVS) itinérant du Haut-Pays grassois et de Saint-Vallier-de-Thiery s'appuie sur un diagnostic partagé réalisé en 2018 dans le cadre

de la préfiguration de cette nouvelle structure d'animation de la vie sociale.

Des liens étroits avec les écoles du secteur et l'animatrice du Réseau rural d'éducation (RRE) ont été tissés dès la phase de création de l'EVS car les attentes des équipes pédagogiques sont fortes. Le CLAS se donne pour objectif à moyen terme d'accroître l'autonomie des enfants dans leur cursus scolaire et dans leurs rapports à eux-mêmes, à leurs camarades et au sein des familles.

Pour en savoir plus :  
<https://www.harjes.fr/>

Soutien du Comité de sélection des projets : 9 000 € en juin 2019 pour une aide au fonctionnement

Correspondante territoriale de la Fondation : Magali Minamba



